

Main-d'oeuvre agricole et service militaire

Résolution de la paroisse de Saint-Constant

A son assemblée régulière du 2 février dernier, le conseil municipal de la paroisse Saint-Constant de Laprairie a adopté la résolution suivante:

Considérant que la paroisse de Saint-Constant de Laprairie est une paroisse essentiellement agricole, produisant surtout des légumes, du lin à filasse et des produits laitiers, et que ses cultivateurs ont à faire face à un problème aigu de rareté de main-d'oeuvre agricole;

Considérant que nos chefs politiques ont, à plusieurs reprises, parlé de l'importance d'ouvriers agricoles expérimentés, sans par ailleurs expliquer ce qu'ils se proposaient de faire pour résoudre ce problème;

Considérant que la paroisse de Saint-Constant de Laprairie voit actuellement sa production laitière diminuée d'environ 10% par suite du manque de main-d'oeuvre et que si on ne remédie pas immédiatement à cette situation, cette production des produits laitiers et celle du lin et des fruits et légumes diminuera, au printemps, dans une proportion d'au moins 30%;

Considérant qu'il faut pour la conduite heureuse de la guerre, que le pays puisse disposer d'approvisionnement suffisant en vivres pour nourrir notre population civile, nos soldats et aider à nos alliés d'outre-mer;

Il est proposé par le conseiller Yvon Létourneau, secondé par le conseiller Raoul Poissant et adopté à l'unanimité, que le conseil de Saint-Constant de Laprairie suggère respectueusement aux autorités fédérales ce qui suit en vue de résoudre le problème ci-haut mentionné:

1o Garder sur les fermes tous les fils de cultivateurs dont le travail est nécessaire à l'exploitation des dites fermes;

2o Obliger les membres de l'armée qui ont l'expérience des travaux des champs à aider les cultivateurs au moment de leurs plus gros travaux;

3o Etudier la possibilité de placer des internés de guerre qui ont donné des garanties de bonne conduite comme aides-fermiers chez des cultivateurs qui, sans cela, seraient obligés d'abandonner l'exploitation de leur ferme, mettant ainsi en danger tout notre programme de défense nationale;

4o Que copie de la présente résolution soit envoyée au premier ministre de la province, au député fédéral et au ministre fédéral de l'Agriculture.

(S.) Dr Pierre DUPUIS, maire,

(S.) Lorenzo LETOURNEAU, s.-tr.